



Droit au Logement



Fédération Droit Au logement – 29 Avenue Ledru-Rollin 75012 Paris
tél : 01 40 27 92 98 • fax 01 42 97 40 18 • <http://www.droitaulogement.org/>

Paris le 28 octobre 2024

Les expulsions s'intensifient à l'approche de la trêve hivernale

Non aux expulsions !!

A quelques jours de la trêve hivernale, les expulsions se sont intensifiées, particulièrement de personnes âgées : on met à la rue, sans relogement « nos vieux et nos vieilles ». On les condamne à la rue !!

Ainsi cette dame de 80 ans, que les gendarmes ont expulsée cet après-midi à TIGEAUX 77...

A la demande du DAL présent sur place, le maire de TIGEAUX est venu. Il aurait pu prendre un arrêté pour bloquer l'expulsion, il a renoncé.

Celle-ci avait été demandée par le fils de son conjoint (ce dernier était décédé peu avant l'arrivée du notaire en route pour régulariser la situation).

Ainsi les 15 ménages habitant à l'année au camping de VILLEMÉR 77, vivant depuis des années dans des chalets, mobiles homes, caravanes, que le Maire de cette commune rurale et le cerbère du camping veulent aussi expulser ...

(Contacte DAL 77 : +33 6 20 68 38 05)

A Paris 12e, c'est une autre dame aussi très âgée, locataire loi 48 qui doit être mise à la rue avant le 1er novembre, à la demande d'un groupe financier, qui ne pense qu'à rémunérer ses actionnaires, au prix d'une vie.

Le Préfet de police doit suspendre l'expulsion !

Ailleurs des bailleurs sociaux mettent aussi leurs locataires à la rue....

Dans toute la France, les personnes âgées sont jetées à la rue, sans pitié, ainsi que des milliers de familles, de femmes, d'enfants et de travailleur-euses...

En 2023, 21.500 locataires ont été expulsés par la force publique, et environ 130.000 ont été l'objet d'un jugement d'expulsion, conséquence des politiques publiques du logement cher, de la spéculation, de la cupidité des milieux immobiliers, et des injonctions données aux Préfets par le Ministre de l'intérieur ... En 1983, 3.500 expulsions forcées avaient eu lieu, en 1963, quelques centaines ...

La crise du logement est à son comble, c'est pourquoi nous exigeons du Gouvernement un moratoire des expulsions, dans l'attente de solutions de relogement dignes.

Il y a des solutions à cette crise historique, à la condition de protéger les habitant.es plutôt que les surprofits tirés de l'exploitation du besoin essentiel de se loger...

Un toit c'est un droit !!

Un toit c'est un droit !